

D'une constitution extrêmement délicate, obligé d'interrompre bien souvent ses classes, Paul-Emile, néanmoins terminait, cette année, son cours commercial, et les succès n'auraient pas manqué de venir couronner ses héroïques efforts. Aussi, qui dira son ardeur, son énergie au travail ! Qui dira son chagrin lorsque la maladie venait le contraindre au repos !

Vers la fin de décembre dernier, on décidait de le renvoyer au foyer paternel pour qu'il refit ses forces. Il espérait pouvoir reprendre ses études après quelques semaines de repos ; mais, hélas ! le mal faisant de rapides progrès, nous apprîmes bientôt que nous ne reverrions plus dans nos murs ce cher enfant qui nous avait tant édifiés. En effet, il était si pieux, si studieux, si doux, si bon en un mot, que tout le monde l'aimait. Il personnifiait l'exactitude, la régularité. Si l'on dit souvent que l'extérieur est le reflet de l'intérieur, quelle pureté devait régner dans sa belle âme ! Comme il devait être bien préparé à rendre ses comptes au Souverain Maître de la vie ! aussi sa mort a-t-elle été douce : comprenant qu'il avait assez travaillé, assez souffert, il se voyait nûr pour l'éternité, et la brise du ciel est venue doucement l'emporter à l'affection de tous et le transporter vers les collines éternelles. Déjà il contemple, dans une délicieuse extase, les splendeurs de ce Dieu qu'il a si généreusement servi. Ce cher enfant, si fidèle dans les petites choses, si exact au moindre de ses devoirs, a déjà reçu, nous l'espérons, la palme pour laquelle il a si vaillamment combattu.

« Te voilà donc rendu, cher enfant, au port de la sainte éternité, à l'abri des orages et des tempêtes ! Quelle reconnaissance ne dois-tu pas à Dieu qui t'a donné la palme du vainqueur, à la première heure de la lutte ! Tandis que tes confrères voguent encore sur cette mer du monde, au gré des vents et des dangers, tu as déjà conquis le ciel et ses impérissables richesses. Oh ! n'oublie pas ceux que tu as aimés ici-bas ! n'oublie pas tes chers compagnons, tes maîtres dévoués ! »

Et vous, parents, que la douleur accable en ce moment, détournez un instant de cette tombe si tôt ouverte, vos regards attristés, et regardez le ciel. Il est là, l'ange que le bon Dieu vous avait donné ; il a échangé cette terre de souffrances pour un séjour de délices. Que sa mémoire pleine de douceur et de suavité soit un baume qui adoucisse l'amertume de vos regrets.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 21 du courant, à la Basilique de Québec. M. le curé de Québec a fait la levée du corps, et M. A. Michaud, prêtre du collège de Sainte-Anne, a chanté le service, assisté de M. l'abbé Marchand, comme diacre, et de M. l'abbé G. Têtu, comme sous-diacre. Mgr H. Têtu a présidé à l'absoute.

LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

Il n'avait pas froid aux yeux, cet abbé de Francheville, en voulez-vous une preuve ? En 1690, ayant appris par des courriers venus de Québec, qu'une flotte considérable de vaisseaux américains remontait le fleuve Saint-

Laurent, dans le dessein de s'emparer de la colonie, il assembla aussitôt ses paroissiens et les exhorta à s'opposer de toutes leurs forces au débarquement que les Bostonnais pourraient tenter de faire à la Rivière-Ouelle. M. de la Bouteillerie était alors à Québec, et les habitants demandèrent à leur curé de les conduire lui-même au combat, si l'occasion s'en présentait. M. de Francheville accepta sans se faire prier. Bientôt la flotte parut à l'horizon, et s'en vint jeter l'ancre en face de la Pointe. On vit de suite plusieurs chaloupes se détacher des vaisseaux et faire force de rames vers le rivage. Ce fut alors que les habitants de la paroisse, sous la conduite de leur vaillant curé, vinrent s'embusquer sur la lisière de la forêt qui couvrait la Pointe, à l'abri des crans du rivage. Là, ils attendirent en silence l'arrivée des chaloupes qui approchaient rapidement. Comme la marée était haute, les embarcations chargées de soldats purent atterrir au bord des crans, à une faible portée des fusils.

L'ordre de sauter à terre est donné, et le débarquement commence à s'effectuer sans qu'on ait soupçon du voisinage des tirailleurs canadiens. C'est dans ce moment de confusion, qui accompagne toujours plus ou moins un débarquement, et pendant que les soldats prennent leurs armes, qu'un cri de : Feu ! retentit soudain à l'entrée du bois : c'était le commandement de l'abbé de Francheville. Au même instant, plusieurs détonations éclatent, et une grêle de balles vient fondre sur les malheureux Bostonnais. La panique fut générale parmi eux ; ceux qui n'avaient pas été atteints par les balles regagnèrent précipitamment leurs chaloupes et les vaisseaux, sans vouloir entendre la voix des officiers qui essayaient de les ramener au combat. Cette défaite peu importante était le prélude du désastre qui attendait Phipps devant Québec.

D'ordinaire les occupations de M. de Francheville étaient plus pacifiques ; il desservait les paroisses de la Rivière-Ouelle, de Sainte-Anne, et le reste du comté, mettant au bas des actes qu'il rédigeait une signature qu'on dirait tracée avec une baïonnette. M. de Francheville mourut à Montréal, en 1713. Il se distinguait, dit Mgr Tanguay, par sa piété et son activité.

En mai 1691, l'abbé Jean Bernard de Requeleyne vint remplacer M. de Francheville, et continua à desservir les mêmes paroisses, les seules qui fussent un peu peuplées dans le comté. Celles que nous voyons aujourd'hui florissantes à côté de leurs aînées, ne comptaient que de rares habitants qui avaient recouru au curé de Notre-Dame-de-Liesse, dans leurs besoins spirituels.

M. de Requeleyne fut le premier curé en titre de la Rivière-Ouelle, qu'il avait d'abord desservie en qualité de missionnaire exerçant les fonctions curiales. Ce fut l'abbé de Francheville qui fut député par Mgr de Saint-Vallier pour le mettre en possession de sa cure, selon les formes canoniques, le 10 février 1695. M. de Requeleyne demeura curé de la Rivière-Ouelle jusqu'en juin 1718. Vers 1695, la première chapelle en bois étant devenue trop étroite pour contenir la population qui augmentait peu à peu, par le développement naturel des familles, et